

Brevet Fédéral «OFFICIEL» en G.R.S.

CONTENUS ET ÉVALUATION DES COMPETENCES

Document de référence	p. 2
Fiche de synthèse	p. 5
Contenus et obtention	
- Option Juge	p. 6
- Option Organisateur	p. 7
- Juges Jeunesse	p.8
Évaluation théorique	p. 9
Évaluation pratique	
- Option Juge	p. 10
- Option Organisateur	p. 12
Compléments	p. 13

Document de référence du
ÉVALUATION DES COMPETENCES
UCC ACTIVITES SPORTIVES

- à l'usage de :
- La Commission Nationale Sportive
 - Les Délégations régionales
 - Les Délégations départementales
 - Les Formateurs

Brevet Fédéral
Officiels



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	B.F.-1-O.	REFERENTIEL DES EVALUATIONS DE COMPETENCES : G.R.S.	UC A.S.-1-O-4 Activité Sportive
UCC A.S.-1-O-4	Domaines des capacités recherchées		Evaluations
A.S.-1-O-4.1 – Technique et Pédagogie	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge...) Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions 		<p>OPTION ORGANISATEUR <u>En fin de formation</u> : Evaluation théorique (répondre à un QCM) <u>Au cours de deux organisations différentes</u> : Evaluation pratique : réaliser une tâche d'officiel différente, évaluée par la responsable de la formation ou son représentant.</p> <p>OPTION JUGES <u>En fin de formation</u> : Evaluation théorique (répondre à un QCM). <u>Au cours de deux organisations différentes</u>. Evaluation pratique : noter deux séries de 9 enchaînements dans deux catégories différentes.</p>
A.S.-1-O-4.2 - LEGISLATION	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et appliquer les textes règlementaires liés à la pratique de l'activité 		<p><u>Au cours de la séance de formation</u> et principalement au cours du débat qui suit, apprécier la compréhension, l'intérêt porté au sujet par les candidats. QCM. <u>Au cours du stage</u> Dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques Cette partie de formation sera également évaluée par le tuteur au cours du stage en association.</p>
A.S.-1-O-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique 		<p><u>Au cours de la séance de formation</u> et principalement au cours du débat qui suit, apprécier la compréhension, l'intérêt porté au sujet par les candidats. QCM. <u>Au cours du stage</u> Dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques et la capacité de mise en œuvre dans la pratique de l'activité <u>En fin de stage</u>. Avec comme support un test oral ou écrit, évaluer les connaissances, principalement dans la conduite de groupe en sécurité. Cette partie de formation sera également évaluée par le tuteur au cours du stage en association.</p>
A.S.-1-O-4.4 ENVIRONNEMENT	<p>Etre capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu 		<p><u>Au cours de la séance de formation</u> et principalement au cours du débat qui suit, apprécier la compréhension, l'intérêt porté au sujet par les candidats. QCM. <u>Au cours du stage</u> Dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques Cette partie de formation sera également évaluée par le tuteur au cours du stage en association.</p>

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel	B.F.-2-O.	REFERENTIEL DES EVALUATIONS DE COMPETENCES : G.R.S.	UC A.S.-2-O-4 - Activité Sportive
UCC A.S.-2-A-4	Domaines des capacités recherchées	Evaluations	
A.S.-2-O-4.1 - Technique et Pédagogie	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge...) Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions. 	<p>OPTION ORGANISATEUR <u>En fin de formation</u> : Evaluation théorique : répondre à un QCM <u>Au cours du stage</u> Evaluer la capacité à prendre des initiatives d'organisation régionales et nationales <u>Au cours de deux organisations différentes</u> : Evaluation pratique : réaliser une tâche d'officiel différente, évaluée par la responsable de la formation ou son représentant Evaluer la justesse de la préparation et de l'animation. OPTION JUGES <u>En fin de formation</u> : Evaluation théorique : répondre à un QCM <u>Au cours de deux organisations différentes</u>. Evaluation pratique : Noter deux séries de 9 enchaînements dans deux catégories différentes,</p>	
A.S.-2-O-4.2 - LEGISLATION	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et appliquer les textes règlementaires liés à la pratique de l'activité 	<p><u>Au cours du stage</u> Dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques : QCM Cette partie de formation sera également évaluée par le tuteur au cours du stage en association.</p>	
A.S.-2-O-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique 	<p><u>Au cours de la séance de formation</u> et principalement au cours du débat qui suit, apprécier la compréhension, l'intérêt porté au sujet par les candidats. <u>Au cours du stage</u> Dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques et la capacité de mise en œuvre dans la pratique de l'activité <u>En fin de stage</u>, Avec comme support un test oral ou écrit, évaluer les connaissances, principalement dans la conduite de groupe en sécurité. Cette partie de formation sera également évaluée par le tuteur au cours du stage en association.</p>	
A.S.-2-O-4.4 ENVIRONNEMENT	<p>Etre capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu 	<p><u>Au cours de la séance de formation</u> et principalement au cours du débat qui suit, apprécier la compréhension, l'intérêt porté au sujet par les candidats. <u>Au cours du stage</u> Dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques Cette partie de formation sera également évaluée par le tuteur au cours du stage en association.</p>	
Capacités à être formateur	<ul style="list-style-type: none"> La volonté de prolonger ses compétences dans le domaine de la formation 	<p><u>Au cours du stage</u> Evaluer les compétences et la motivation, dans toutes les UCC, pour suivre une formation de formateur (FIF)</p>	

PNF 2008 - GRS FICHE DE SYNTHÈSE

CNS GRS				Pôle Formation	
Responsable Formation : Elisabeth LEBECQUE Tél : 06 10.45.11.11 - Mail : elisabethlebecque@yahoo.fr		Responsable Administratif : Isabelle JACQUET Tél : 06 11 10 93 20 - Mail : i.jacquet@free.fr		Elsa SYRITIS Tél : 01 43 58 97 62 Mail : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr	
Age d'entrée en Juges Jeunesse	11 ans	Age d'obtention du Certificat d'Aptitude de Juge	11 ans	Laurence BRIEN Tél : 01 43 58 97 55 Mail : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr	
Age d'entrée en BF 1A	14 ans	Age d'obtention BF 1A	15 ans		
Age d'entrée en BF 1O	14 ans	Age d'obtention BF 1O	15 ans		
Age d'entrée en BF 2A	16 ans	Age d'obtention BF 2A	17 ans		
Age d'entrée en BF 2O	16 ans	Age d'obtention BF 2O	17 ans		
Age d'entrée en BF 2O <i>Option JA</i>	18 ans	Age d'obtention BF 2O <i>Option JA</i>	19 ans		
Pré requis BF1A (Exigences à l'entrée du BF1A)					
Tronc commun BF1 (A et O) A.S. : Etre capable de participer à la mise en place d'ateliers pédagogiques		Pré requis BF2A (Exigences à l'entrée du BF2A)		Être titulaire du BF1A complet (avec PSC1) Tronc commun BF2 (A et O) Réinvestissement dans le club ou dans le département	
Pré requis BF1O (Exigences à l'entrée du BF1O) « Option Juge »		Tronc commun BF1 (A et O) A.S. : Connaître l'existence du code de pointage et des programmes. Avoir vécu une rencontre Ou Certificat d'aptitude de Juge		Pré requis BF2O (Exigences à l'entrée du BF2O) « Option Juge »	
Tronc commun BF1 (A et O) A.S. : avoir lu la brochure, avoir vécu une rencontre		Pré requis BF2O (Exigences à l'entrée du BF 2O) « Option Organisateur »		Être titulaire du BF1O complet (avec PSC1) Tronc commun BF2 (A et O) Réinvestissement départemental et régional	
		Pré requis BF2O Option JA (Juge Arbitre) (Exigences à l'entrée BF 2O Option)		Obtention du BF2O complet + réinvestissement régional et national	
* A.S: Activité sportive					
Plan de formation/ Contenus spécifiques GRS		Validation par les membres de la CN Formation le 24/02/09		Contenus spécifiques sur le site internet fédéral : www.ufolep.org Rubrique Formation /Chapitre « formations par activité sportive /GRS »	
Liste des documents ressources et documents pédagogiques spécifiques à la CNS GRS		Documents de travail conseillés par la CNS GRS : Code de jugement UFOLEP - Brochure des programmes : Circuit Jeunesse, Circuit national (individuels et ensembles) - La gymnastique Rythmique Sportive, la technique, l'entraînement, la compétition de Monique BERRA, Editions MILAN - GRS de l'initiation au perfectionnement de M. M. HELVIG et C. SENEGERS – Editions REVUE EPS.			
Durée des stages GRS		BF 1A heures au total : 26h 8H de TC 18H de spécifique	BF 2A heures au total 38h 8H de TC 30H de spécifique	BF 1O heures au total : 22h 8H de TC - 14H de spécifique (2x7H)	BF 2O heures au total : 22h 8H de TC - 14H de spécifique (2x7H)
Équivalences GRS		Juges FFG, faire : <ul style="list-style-type: none"> • le module "Mouvement associatif et sportif" du Tronc commun • module et test spécifiques UFOLEP selon le niveau Juge 1= BF1O Juge 2 = BF2O Juges 3 et 4 = BF2OJA Juges UNSS : <ul style="list-style-type: none"> • le module "Mouvement associatif et sportif" du Tronc commun • faire un module spécifique UFOLEP et un test selon le niveau 			

CONTENUS ET OBTENTION DES BFO G.R.S. « Option Juge »

	BF10	BF20	BF20 Option JA		
Module de Formation (7 heures)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exécution des Individuels imposés, semi-libres et libres « Circuit national » et « Circuit Jeunesse » <p>Juges de ligne et Juge secrétaire</p>	Module de Formation (7 heures)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur technique des Individuels et Ensembles semi-libres et libres « Circuit national » <li style="text-align: center;">ou ▪ Valeur artistique des Individuels et Ensembles « Circuit national » et composition des ensembles imposés « Circuit national » « Circuit Jeunesse » 	Module de Formation (7 heures)	<p>Juge arbitre Exécution ou Juge arbitre Composition VA ou VT</p>
Obtention du module	Valider, les épreuves pratiques du module de formation et la période de réinvestissement				
Pré-requis	<i>(Pré-requis pour entrer en formation, BF10 module complémentaire)</i>	<i>(Pré-requis pour entrer en formation, BF20 module complémentaire ou BF20JA Valeur Technique ou Valeur Artistique)</i>			
Module Complémentaire (7 heures)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exécution des Ensembles imposés, semi-libres et libres « Circuit national » et « Circuit Jeunesse » 	Module Complémentaire (7 heures)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur technique ou ▪ Valeur artistique <i>(suivant le choix fait en module de formation)</i> 	Module Complémentaire (7 heures)	<p>Juge arbitre Exécution Ou Juge arbitre Composition VA ou VT</p>
Obtention Du module	Valider, les épreuves pratiques du module complémentaire et la période de réinvestissement				
Pré-requis	<i>(Pré-requis pour entrer en formation BF20 ou BF20JA Exécution)</i>	<i>(Pré-requis pour entrer en formation BF20JA Valeur Technique ou Valeur Artistique)</i>			
Obtention du BFO	Validation des modules BF10 formation et complémentaire	Validation des modules BF20 formation et complémentaire	Validation des modules BF20 JA formation et complémentaire		

CONTENUS ET OBTENTION DES BFO G.R.S. « Option Organisateur »

	BF10	BF20
Module 1	Annonceur, Responsable musique	Organisateur d'une compétition
Module 2	Contrôle des engins Contrôle des licences	Préparation du logiciel de notes Secrétariat Informatique (notes et juges stagiaires)
Module 3	Juges de lignes - Chronométrateur Secrétaire de juge arbitre	Responsable de plateau
Module 4	Organisation du protocole, des récompenses et du défilé	Communication
Formation	sur les 4 modules	sur les 4 modules
Obtention	Réussir 1 module sur les 4 (réinvestissement en compétition)	Réussir au moins 2 modules (réinvestissement niveau régional ou national)
Pré-requis pour entrer en formation supérieure	Réussir un 2 ^{ème} module ou plus (réinvestissement dans ces modules)	

**NOUVEAUTÉ
2015**

Juges Jeunesse G.R.S : «JJ»

Juges Jeunesse	Les Juges Jeunesse (JJ) bénéficient d'une possibilité d'entrer dans la formation dès l'âge de onze ans et d'un terrain idéal d'expérimentation au jugement.
Formation	Au sein du club, les futurs "Juges Jeunesse" qui s'intéressent au jugement, sont initiés et renseignés sur les fondamentaux de la discipline (principes et règles) et les bases de la composition des exercices d'ensemble. Ils sont mis en situation d'observation et d'appréciation du mouvement GRS. Une formation départementale (ou régionale) sera mise en place pour assurer l'harmonie de cette formation initiale.
Terrain d'actions	Après cette formation et lors des rencontres du "Circuit Jeunesse", ils pourront participer au jury des différentes catégories du Circuit Jeunesse : <ul style="list-style-type: none">▪ En Exécution des Individuels et des ensembles imposés, semi-libres et libres▪ En Composition : exigences techniques (seulement)
Validation et obtention du Certificat d'Aptitude de Juge (CAJ)	Avoir participé à la formation Juges Jeunesse et participé au jugement d'au moins une rencontre du Circuit Jeunesse.
	Un certificat d'aptitude de Juge sera décerné à l'issue de l'année de formation et de validation, pré-requis pour entrer en formation BF10.
Pré-requis pour entrer en formation supérieure	Cette étape leur offrira un temps privilégié pour engranger les pré-requis de la formation et entrer en formation BF10 "Juges" et "Organisateurs" dès leur quatorzième année.

ÉVALUATION THÉORIQUE

Juge Jeunesse

Un QCM leur sera proposé avant l'épreuve pratique le jour de la compétition ou en regroupement suivant les régions.

	Technique et pédagogie	Législation Réglementation	Sécurité de la pratique	Environnement
Nombre de questions par UCC	10	10	2	2
Réussite à l'UCC à partir de	6	6	1	1

OPTION JUGE ET ORGANISATEUR

1 – Q.C.M. :

Répartition des questions suivant les unités de compétences capitalisables (UCC) pour les modules de formation BF10, BF20 Option JA :

	UCC A.S 1-O-4.1	UCC A.S 1-O-4.2	UCC A.S 1-O-4.3	UCC A.S 1-O-4.4
	Technique et pédagogie	Législation Réglementation	Sécurité de la pratique	Environnement
Nombre de questions par UCC	21	21	4	4
Réussite à l'UCC à partir de	14	14	2	2

Répartition des questions suivant les unités de compétences capitalisables (UCC) pour le module formation BF20 et pour tous les modules complémentaires :

Nombre de questions par UCC	12	12	3	3
Réussite à l'UCC à partir de	8	8	2	2

Pour établir le questionnaire de l'évaluation d'un module BFO, effectuer un tirage au sort dans chaque questionnaire proposé correspondant à une UCC du PNF.

Chaque année un nouveau questionnaire pourra ainsi être créé.

2 – Appréciations

Évaluation au cours ou en fin de formation à partir d'ateliers de pratique, d'un entretien....

ÉVALUATION PRATIQUE

OFFICIEL « OPTION JUGE »

Documents de références : PNF spécifique GRS et document « Contenu et obtention du BF10, Option Juge ».

Pour toutes les épreuves de validation pratique, les juges stagiaires participent aux réunions de juges, ou sont tenus au courant à l'issue de la réunion de juges de la note moyenne par le juge arbitre ou la responsable de la formation.

Validation du " Certificat d'Aptitude de Juge" (Juge Jeunesse) :

Formation : Exécution des Individuels et ensembles imposés, semi-libres et libres du Circuit Jeunesse et Composition des ensembles (exigences techniques seulement).

Pour obtenir la validation du module de formation, le « Juge Jeunesse » devra satisfaire à une mise en pratique ((à choisir entre département ou région et zone suivant l'activité du département de la région ou de l'inter région), sur les programmes concernés par la formation.

Une carte de Certificat d'aptitude de juge lui sera décerné sur avis de la commission de formation (départementale ou régionale).

Validation du BF10 « Option Juge » :

Module de formation : Exécution des Individuels imposés, semi-libres et libres

Pour obtenir la validation du module de formation, l'officiel « juge » devra satisfaire à deux épreuves pratiques (2 séries de 9 notes sur 2 catégories différentes) au cours de 2 compétitions différentes à 2 échelons différents (à choisir entre département ou région), sur les programmes concernés par la formation.

Il est souhaitable, mais non obligatoire, de passer une des deux épreuves pratiques de ce module lors du championnat national individuel.

Réinvestissement : *A ce stade, l'Officiel juge passe à la phase du stage de réinvestissement ou il sera évalué selon les critères de la grille d'observation et d'évaluation. Au cours de ce stage, l'officiel juge sera naturellement mis en situation d'Officiel « juge » dans les programmes relatifs à ce niveau (voir tableau p.6) et ce à une épreuve officielle minimum. Passé ce temps de réinvestissement, l'officiel juge pourra se présenter pour la formation du module complémentaire.*

Module complémentaire : Exécution des Ensembles imposés, semi-libres et libres

Pour obtenir la validation du module complémentaire (pré-requis pour pouvoir se présenter à la formation du BF20), l'officiel « juge » devra satisfaire à deux épreuves pratiques (2 séries de 9 notes sur 2 catégories différentes) au cours de 2 compétitions différentes à 2 échelons différents (à choisir entre département et région) sur les programmes concernés par la formation.

Il est souhaitable mais non obligatoire, de passer une des deux épreuves pratiques de ce module lors du championnat national «Ensembles et Festival ».

Réinvestissement : *A ce stade, il est conseillé de mettre l'Officiel juge en situation à au moins une épreuve officielle dans les programmes relatifs à ce niveau (voir tableau p.6) avant de pouvoir prétendre à se présenter en BF20 (module de formation) ou en module JA Exécution.*

Validation du BF2O « Option Juge » :

Module de formation : *Composition des ensembles imposés - Valeur Technique des Individuels et Ensembles semi-libres et libres*

Pour obtenir la validation du BF2O, l'officiel « juge » devra satisfaire à deux épreuves pratiques (2 séries de 9 notes sur 2 catégories différentes) sur 2 compétitions différentes à 2 échelons différents (à choisir entre département ou région pour une des 2 évaluations et national obligatoirement pour la deuxième évaluation), sur les programmes concernés par la formation. Ces deux évaluations se dérouleront respectivement au cours d'une compétition d'individuels et d'une compétition d'ensembles.

Exemple : Si individuel en département ou région, l'autre épreuve se fera au national en ensembles, ou inversement.

Réinvestissement : *A ce stade, il est conseillé de mettre l'Officiel juge en situation à au moins une épreuve officielle dans les programmes relatifs à ce niveau (voir tableau p.6) avant de pouvoir prétendre à se présenter en BF2O (module de complémentaire) ou en module JA formation ou complémentaire.*

Module complémentaire : *Valeur artistique des Individuels et Ensembles*

Pour obtenir la validation du module complémentaire (pré-requis pour pouvoir se présenter à la formation du BF2O « Option JA »), l'officiel « juge » devra satisfaire au même type d'épreuve que pour le BF2O module de formation sur les programmes concernés par la formation.

Réinvestissement : *A ce stade, il est conseillé de mettre l'Officiel juge au moins à une épreuve officielle dans les programmes relatifs à ce niveau (voir tableau p.6) avant de pouvoir prétendre à se présenter en BF2O JA module complémentaire.*

Validation du BF2O « Option Juge Arbitre » :

Module Exécution ou module VA ou module VT

Pour obtenir la validation du BF2O Option JA dans l'un des modules, l'officiel juge devra satisfaire à 2 épreuves pratiques (2 séries complètes de notes - minimum 9 notes - sur 2 catégories différentes) sur 2 programme différents (individuel et ensemble) obligatoirement à l'échelon national sur les programmes concernés par la formation

La validation sera acquise, selon les avis du tuteur et de la responsable de formation présente sur la compétition.

L'appréciation sera donnée d'une part sur la justesse de ses notes, d'autre part sur la qualité de la communication, la pertinence et la justesse des interventions, l'exactitude des connaissances techniques et règlementaires

Réinvestissement : *A ce stade, il est conseillé de mettre l'Officiel juge en situation à au moins une épreuve officielle dans les programmes relatifs à ce niveau*

Résultats d'une épreuve pratique

Pour valider une épreuve pratique, il faut obtenir au moins 70% de notes respectant les écarts tolérés à chaque série **OU**, au moins 60% à chaque série, **ET** 70 % au total des 2 séries.

Écarts tolérés entre la note du juge stagiaire et la note moyenne du jury officiel :

- Note sur 10 points : écart de 0,40.
- Note sur 6 points : écart de 0,30.
- Note sur 4 points : écart de 0,20.

Résultats d'un module

Pour valider un module Formation ou Complémentaire (dans chaque niveau : BF1O, BF2O, BF2O JA), il faut valider deux épreuves pratiques (voir détail page 10 et 11)

Mise à jour des listes de juges :

Suite aux actions de formation et au passage des épreuves pratiques, les responsables de formation départementales et/ou régionale (ou à défaut les responsables régionales) tiennent à jour la liste des juges du département et de la région en utilisant les fiches BFO d'évaluation pratique.

Dans le but d'actualiser le fichier national, ils mettent à jour après chaque épreuve pratique le formulaire de la CNS GRS.

OFFICIEL « OPTION ORGANISATEUR »

Documents de références : Contenus et obtention des BFO « Option Organisateur » et PNF spécifique GRS

Validation du BF1O « Option Organisateur » :

Pour obtenir la validation du BF1O, l'officiel « organisateur » devra satisfaire à 1 épreuve pratique au cours d'une compétition à l'échelon de son choix (département ou région), correspondant au contenu de l'un des quatre modules proposés.

Pour accéder à la formation BF2O, l'officiel « organisateur » devra satisfaire à 1 épreuve pratique au cours d'une compétition à l'échelon de son choix (département ou région), correspondant au contenu du deuxième module choisi par le candidat.

Validation du BF2O « Option Organisateur » :

Pour obtenir la validation du BF2O, l'officiel « organisateur » devra satisfaire à 1 épreuve pratique lors d'une compétition à l'échelon de son choix (département, région ou national) correspondant aux contenus des deux modules choisis par le candidat sur les quatre proposés

COMPLÉMENTS :

Règle de validation de la qualité d'Officiel « juge » et « organisateur » :

Un officiel peut-être organisateur, ou juge ou les deux.
Pour juger en compétition, il faut obligatoirement être officiel option jugement.

L'officiel juge titulaire de son diplôme reste titulaire de son diplôme. En revanche, il doit juger en compétition chaque année sportive pour garder son habilitation, ou suivre un recyclage en début de saison s'il n'a pas jugé la saison précédente.

Tout juge n'ayant pas jugé en compétition, ni suivi de recyclage en début de saison, perdra sa qualité de juge et devra attendre la prochaine saison pour se remettre à niveau (session de recyclage) et recouvrer **son habilitation à juger**.

Recyclage des Officiels « juges » :

Des sessions de recyclage, sont mises en place au plan régional, chaque fois qu'un changement le nécessite : code de pointage – nouveaux imposés.
Tous les juges du (des) niveau(x) concerné(s) par le recyclage, sont tenus de suivre ces sessions lorsqu'elles sont mises en place.

Prérogatives pour encadrer les formations spécifiques des Brevets Fédéraux Animateur ou Officiel :

Pour encadrer ces stages il faut remplir les conditions suivantes :

- Être titulaires du BF 2 A ou BF2O option JA
- Être formateurs actifs et reconnus sur le terrain

Les titulaires de FIF, les ARD et les CTS possèdent les prérogatives pour être responsables pédagogiques ou formateurs d'un stage d'animateurs ou d'officiels, mais ils ne pourront être agréés pour les parties spécifiques des formations que s'ils participent à un stage FS organisé par la CNS GRS.

Les personnes identifiées FIF sur la liste nationale peuvent participer aux stages FS, si elles le souhaitent.

Les cadres C, du premier plan de formation UFOLEP, peuvent à l'issue d'un stage FS être formateurs de la discipline.